SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78 Membres en fonction : 78

Membres en fonction : 78
Membres présents : 52
Membres absents : 26
Procurations : 10

Séance du 25 septembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 25 du mois de septembre, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis

Agglomération

Date de convocation : 19/09/2024 Date de transmission : 01/10/2024 Date de mise en ligne : 02/10/2024

Présents:

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. SCHNEIDER Patrice, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés:

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, M. DELMOND Max, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. FUCHS Gilbert (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER André), Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

Accusé de réception en préfecture 088-200066058-20240925-20240925p19-DE Date de télétransmission : 01/10/2024 Date de réception préfecture : 01/10/2024

19xème QUESTION

Mobilités - Lancement d'une mission d'accompagnement à l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) (DELIBERATION 2024-142)

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), Saint-Louis Agglomération entre dans le dispositif du Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) pour les agglomérations dont la population est inférieure à 100 000 habitants, mis en place par la loi LOM.

Le PdMS est un outil de planification qui permet de définir la stratégie et la politique de mobilité d'un territoire à court, moyen et long terme. Saint-Louis Agglomération souhaite ainsi lancer une étude pour l'élaboration d'un PdMS afin de mettre en cohérence l'ensemble des offres de mobilité du territoire, et apporter une réponse adaptée aux enjeux démographique, de circulation et de mobilité durable.

Contrairement au Plan De Mobilité (PDM), le PdMS n'est pas opposable, il résulte d'une démarche volontaire.

Il apparait en outre comme l'un des 6 objectifs du contrat d'objectif territorial (COT), contractualisé avec l'Ademe en 2021, qui alloue une enveloppe financière de 100 000 € à Saint-Louis Agglomération à condition que les 6 objectifs soient réalisés. La réalisation de cette étude permettrait ainsi de bénéficier de la totalité de cette enveloppe financière. Toutefois, afin de posséder les données essentielles nécessaires à l'étude, celle-ci ne sera lancée qu'au second semestre 2025.

Le plan de financement prévisionnel de l'étude est le suivant :

Dépenses	Recettes
58 334 € HT	Subvention Région Grand Est (60%) : 35 000 €
	Financement SLA : 23 334 €

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'autoriser le Président ou son représentant à lancer la mission d'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel;
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toute demande de subvention possible, et notamment auprès de la Région Grand Est.

Après délibération, le Conseil de Communauté

approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,

Saint-Louis, le 30 septembre 2024

Le Président,

Jean-Marc DEI¢HTMANN